



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL
COMMISSION DEPARTEMENTALE DU FOOTBALL DIVERSIFIE –
SECTION FUTSAL

PV N°2 du 27 septembre 2021
En visioconférence

Présents :

Mmes. BISSON Gaëlle, LEDUC Agathe.
MM. CORDOBA Anthony, DOMINGUEZ CONDE David, FARINA Bruno, FOIRET
Pascal, PERIER Philippe.

Excusés :

Mmes. MOMBO Bénédicte, SANSON Sylvie.
MM. COQUELET Jean-Claude, DEWILDE Morgan, LEPELISSIER Jean-Marc,
MESSAOUD Rafa, RANGER Stéphane.

Début de réunion à 19h00

Cette réunion, organisée en visioconférence, a pour but de présenter aux représentants des clubs seniors (féminins et masculins) engagés en compétitions départementales, l'organisation générale de la saison.

Anthony CORDOBA, Président de la Commission Départementale Futsal, remercie les membres de la commission présents, ainsi que les représentants des clubs. Pascal FOIRET est désigné secrétaire de séance.

CLUBS REPRESENTES :

SC THIBERVILLE
RC LERY
ROMILLY PFC
HERCULES Futsal
EVREUX Fusal
GISORS

CLUBS NON REPRESENTES :

ES DAMVILLE
ST SEBASTIEN
NAVARRÉ FC
LOUVIERS FC
LABELLE SPORTS

Les différents plannings masculins et féminins (Coupe et critérium) sont présentés aux clubs en présence. Il est précisé qu'au terme de la 1^{ère} phase de compétition, il sera possible à de nouveaux clubs de s'engager lors de la 2^{ème} phase des critères (janvier 2022).

Un club non engagé en critérium peut toutefois s'engager en coupe départementale futsal.

Il est rappelé que la FMI (Feuille de Match Informatisée) sera utilisée pour ces compétitions.

Il est demandé aux clubs de communiquer rapidement les horaires de rencontres, mais également les horaires d'accès au gymnase.

Gaëlle BISSON présente ensuite les offres de formation spécifiques futsal. Un stage « INITIATION » sera organisé les 4 et 5 novembre sur les installations du collège de Bueil.

L'organisation d'un stage « PERFECTIONNEMENT » est à l'étude auprès de la LFN. A l'issue de ces 2 stages, une session de validation de la formation sera organisée par la LFN.

En réponse à une question posée, il est précisé que, si la LFN n'organise pas de module « PERFECTIONNEMENT » il sera possible pour les éducateurs volontaires de s'inscrire à cette formation dans une autre ligue. Toutefois, la LFN sera sollicitée pour organiser ce module au cours de cette saison.

La parole est ensuite donnée à Pascal FOIRET, responsable Futsal de la Commission des Arbitres, afin de présenter rapidement les différentes évolutions des lois du jeu survenues lors de la dernière saison.

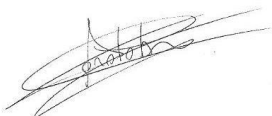
Ces évolutions seront également présentées aux arbitres de notre district lors du stage de formation des arbitres futsal, le dimanche 3 octobre au gymnase de Bueil. Ce stage sera composé d'une partie théorique suivie d'une partie pratique avec la collaboration des joueurs du club local.

Après validation par le Comité Directeur du District de certains points concernant les règlements des compétitions, ce Power-point de présentation sera envoyé aux clubs participants.

Fin de réunion à 20h10.

*Les décisions de la commission futsal sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel du District de l'Eure, dans un délai de **sept (7) jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision, dans le respect des dispositions définies par l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

Le Président de commission
Anthony CORDOBA



Le Secrétaire de séance
Pascal FOIRET

